



Comité Technique de Réseau – C.T.R.

Terre

Paris, le 3 juin 2020

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Ce CTR se déroule dans des circonstances particulières en raison du COVID-19. Les attentes et les questions des agents restent nombreuses malgré la diffusion d'informations et de notes, informations parfois interprétables et à géométrie variable.

La mise en place des mesures sanitaires a été réalisée avec plus ou moins de réussite parfois dans l'urgence et la confusion, notamment pour les agents vulnérables. Quant aux dotations d'EPI, de produits désinfectants et de matériels, la gestion en était erratique.

Le dialogue social, rouage essentiel du vivre et travailler ensemble dans nos structures, aurait dû permettre au travers de réunions institutionnelles (CHSCT, CT et autres), des présentations et explications plus abouties sur les différents textes (l'ordonnance et sa déclinaison Armée de Terre sur les mises en place du PCA et du PRPA dossiers qui souvent n'ont pas été traités en profondeur).

Fort heureusement, aujourd'hui, la situation s'est nettement améliorée tant sur le plan sanitaire que sur l'obtention des matériels et EPI (masques, visières, gants).

Avec l'application du PCA, nos structures MCO qu'elles soient opérationnelles ou industrielles ont assuré sans discontinu, leurs missions même a minima pour soutenir les forces contrairement aux industriels privés, eux à l'arrêt total. Là encore des atouts à ne pas négliger pour le futur.

Toutefois, pour l'UNSA/Défense nous devons rester vigilants face au virus qui est une menace permanente. Nous devons aussi être en mesure de tirer les enseignements de la gestion de cette crise pour le futur.





Pour l'UNSA/Défense, il est important de ne pas négliger les points suivants, à savoir :

- privilégier le télétravail partout où l'activité le permet,
- adapter les horaires de travail pour étaler la présence du personnel sur site,
- assurer la traçabilité des désinfections réalisés dans les locaux communs et dans les véhicules,
- mettre en place un comité de veille en cas de contamination,
- autoriser du port du masque sur le lieu de travail pour les agents qui le souhaitent
- respecter les règles de distanciation physique,
- Etc.....

Pour conclure, l'UNSA/défense veille à ce que la reprise progressive d'activité ne se fasse pas au détriment de la santé et de la sécurité des personnels du MINARM. Merci pour votre attention.

